



## DEMANDE D'ABATTAGE D'ARBRES PROTEGES

(Selon l'article 15 de la loi sur la protection du patrimoine naturel et paysager  
LPrPNP du 1<sup>er</sup> janvier 2023)

### Affichage au pilier public du 18 octobre au 16 novembre 2023

Commune de : Chardonne  
Propriété de : Gert et Dawn Buur Reed  
Parcelle No : 2294  
Coordonnées moyennes : 2552811/1147801  
Nom local : Chemin de l'Ecouralaz 31  
Nombre d'arbres : 1  
Essence : Faux Cyprès Ø 63cm  
Motifs : Cet arbre est en mauvaise forme, il a une descente de cime et est condamné.  
Compensation prévue : 1 magnolia

Le dossier est déposé au Bureau Technique Intercommunal, Route de Châtel-St-Denis 8,  
1802 Corseaux. Tél : 021 923 05 20, [info@b-t-i.ch](mailto:info@b-t-i.ch).

Les documents relatifs à l'enquête peuvent être consultés sur le site [map.cartoriviera.ch](http://map.cartoriviera.ch)  
ainsi qu'au Bureau Technique Intercommunal pendant les heures d'ouverture ou sur  
rendez-vous.